

**AUDIT
LEGAL
COMMISSARIAT**

Tél : 04.74.43.57.67
Fax : 04.74.43.57.68
E-Mail : sroyer@firecom-bj.fr

Siège social:
870 Chemin du Piarday
Le Lac Clair
38300 Saint Savin

Sarl au capital de 1 500 euros
R.C.S. Bourgoin-Jallieu B 451 617 237
NAF 6920Z
~

Associé

Serge ROYER

Association « NORD ISERE INITIATIVE »

**CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet**

38090 VILLEFONTAINE

SOMMAIRE

Rapport général

Rapport spécial

Association « NORD ISERE INITIATIVE »

CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet

38090 VILLEFONTAINE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration du 16 Avril 2013. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

L'annexe expose entre autres les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des options opérées en matière d'amortissement, les risques de dépréciation éventuelle et l'évaluation des dettes et créances.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association décrites dans l'annexe concernant les points ci-dessus, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et j'ai mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Savin
le 21/05/2013

Pour la société Audit Légal Commissariat

Monsieur Serge ROYER
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Association « NORD ISERE INITIATIVE »

CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet

38090 VILLEFONTAINE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Saint Savin
le 21/05/2013

Pour la société Audit Légal Commissariat

Monsieur Serge ROYER
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Bilan association

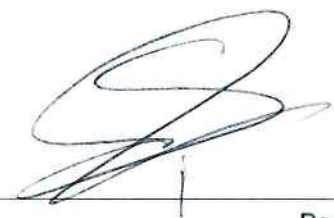
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	10 463	8 376	2 087	3 026	- 939
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	215		215	215	
Prêts	1 713 377	353 882	1 359 495	1 637 962	- 278 467
Autres immobilisations financières	11 670		11 670	16 003	- 4 333
TOTAL (I)	1 735 726	362 258	1 373 468	1 657 206	- 283 738
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	209 391		209 391	231 540	- 22 149
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	629 717		629 717	390 272	239 445
Charges constatées d'avance	2 018		2 018	4 915	- 2 897
TOTAL (II)	841 126		841 126	626 728	214 398
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	2 576 852	362 258	2 214 594	2 283 934	- 69 340

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

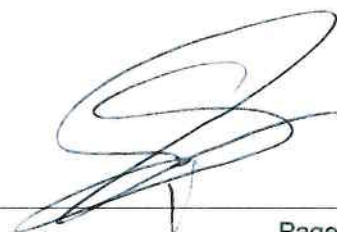
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	790 003	803 014	- 13 011
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-16 756	-52 064	35 308
. Résultat de l'exercice	-90 428	-64 233	- 26 195
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports	1 179 115	1 146 055	33 060
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 861 934	1 832 772	29 162
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	259 534	255 899	3 635
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 907	5 937	- 1 030
Autres	88 219	189 325	- 101 106
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	352 660	451 161	- 98 501
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 214 594	2 283 934	- 69 340
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			



Compte de résultat association

Présenté en Euros

Présente en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 530		1 530	396	1 134	286,36
Montants nets produits d'expl.	1 530		1 530	396	1 134	286,36
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			293 299	302 434	- 9 135	-3,02
Cotisations			11 820	10 065	1 755	17,44
Autres produits			22 064	13 050	9 014	69,07
Reprise de provisions						
Transfert de charges			1 959	6 146	- 4 187	-68,13
Sous-total des autres produits d'exploitation			329 142	331 696	- 2 554	-0,77
Total des produits d'exploitation (I)			330 672	332 092	- 1 420	-0,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			11 517	6 757	4 760	70,45
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			38 011	21 036	16 975	80,69
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			49 528	27 792	21 736	78,21
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			1 617	14 567	- 12 950	-88,90
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			1 617	14 567	- 12 950	-88,90
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			381 817	374 451	7 366	1,97
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-90 428	-64 233	- 26 195	40,78
TOTAL GENERAL			472 245	438 683	33 562	7,65



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	2 650	3 752	- 1 102	-29,37
Services extérieurs	5 266	13 117	- 7 851	-59,85
Autres services extérieurs	63 194	39 455	23 739	60,17
Impôts, taxes et versements assimilés	12 405	10 531	1 874	17,80
Salaires et traitements	184 086	167 026	17 060	10,21
Charges sociales	83 874	76 955	6 919	8,99
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 916	2 470	- 554	-22,43
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	5	2 441	- 2 436	-99,80
Total des charges d'exploitation (I)	353 395	315 747	37 648	11,92
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	107 560	110 258	- 2 698	-2,45
Intérêts et charges assimilées	7 971	8 219	- 248	-3,02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	115 531	118 476	- 2 945	-2,49
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 237	3 474	- 2 237	-64,39
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 237	3 474	- 2 237	-64,39
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	2 082	987	1 095	110,94
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	472 245	438 683	33 562	7,65
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	472 245	438 683	33 562	7,65
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	63 208	61 375	1 833	2,99
. Prestations en nature	6 109	8 317	- 2 208	-26,55
. Dons en nature				
Total	69 317	69 692	- 375	-0,54
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	6 109	8 317	- 2 208	-26,55
. Prestations				

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole	63 208	61 375	1 833	2,99
Total	69 317	69 692	- 375	-0,54

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 214 594 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 90 428 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi qu'au référentiel de normes France Initiative

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 661	977	1 175	10 463
Immobilisations financières	1 938 530	612 983	826 251	1 725 262
TOTAL	1 949 191	613 960	827 426	1 735 726

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 635	1 916	1 175	8 376
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	284 333	107 560	38 011	353 882
TOTAL	291 968	109 476	39 186	362 258

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association aux tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- o Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours : 100 % du solde
- o En cas de défaillance en cours d'année : 100 % du solde
- o Dès qu'une créance est remise au cabinet de recouvrement : 100 % du solde

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau & informatique	10 463	8 376	2 087	3 à 5 ans
TOTAL	10 463	8 376	2 087	

Etat des créances

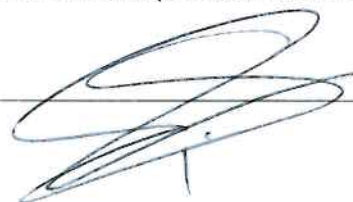
Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 725 048		1 725 048
Actif circulant & charges d'avance	211 409	211 409	
TOTAL	1 936 457	211 409	1 725 048

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	209 391
Disponibilités	1 715
TOTAL	211 106

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



10/15

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles.

Le résultat sur fonds de prêt de l'exercice fait l'objet d'une décision de l'Assemblée générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apports pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif sur le bilan passif.

Ceci sera appliqué sur les résultats au 31 décembre 2012 et sera retranscrits dans les comptes de l'année suivante, à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera ces comptes.

Les pertes et provisions seront réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total de fonds de prêts disponibles.

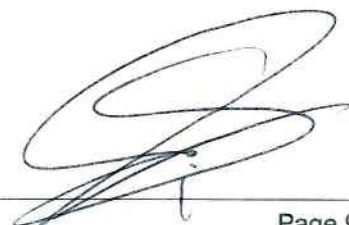
FONDS ASSOCIATIFS AU 31/12/2012

	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Apports sans droit de reprise	803 014	28 000		831 014
Pertes/apports sans droit de reprise		-41 011		-41 011
Report à nouveau				
Report à nouveau débiteur	-52 064	35 308		-16 756
Résultat de l'exercice	-64 233	-90 428	-64 233	-90 428
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports avec droit de reprise	1 146 055	129 090	37 500	1 237 645
Pertes/apports avec droit de reprise		-58 530		-58 530
Total	1 832 772	2 429	-26 733	1 861 934

Provisions

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour dépréciation	284 333	107 560	38 011	353 882
TOTAL	284 333	107 560	38 011	353 882

Une provision pour dépréciation des prêts est comptabilisée en fonction des risques de non recouvrement estimés.



Annexes aux comptes annuels (suite)**Etat des dettes**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 065	4 065		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	4 907	4 907		
Dettes fiscales & sociales	67 463	67 463		
Dettes sur immobilisations	19 500	19 500		
Autres dettes	1 256	1 256		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 190	97 190		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Résultats comptables**

Des comptes de résultat distincts entre le fonctionnement et la gestion du fonds de prêt sont présentés en annexe.

Ainsi, le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	90 428	
Dont part du résultat de fonctionnement	8 007	
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	82 421	

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations

*Au 31 décembre 2012, l'association a accordé des prêts n'ayant pas encore fait l'objet d'un décaissement au 31 décembre 2012 pour un montant de 19 500 €, prêts qui ne présentent pas de conditions d'attribution.

En complément, l'association a accordé des prêts sous conditions non décaissés qui ne figurent pas dans les comptes pour un total de 263 300 € au 31 décembre 2012.

*L'association a bénéficié d'une avance remboursable de la Caisse d'Epargne d'un montant initial de 75 000 €.

En 2005, l'association a remboursé 27 237 €, puis en 2007 une partie des sommes dues au titre des années 2005 et 2006, soit un montant de 29 106 €, et en 2008 la somme de 9 346 €.

Elle aurait dû rembourser :

- 3 266 € au titre de 2008,
- 275 € au titre de 2009,
- 250 € pour 2010.
- 300 € pour 2011.

Aucun intérêt n'est dû sur cette avance.

*Dans le cadre du dispositif EDEN, elle a bénéficié au titre de l'année 2005 d'une avance d'un montant de 74 704 €, au titre de l'année 2006 d'une avance d'un montant de 65 630 €, au titre de l'année 2007 d'une avance d'un montant de 69 825 €, au titre de l'année 2008 d'une avance d'un montant de 36 000 €.

La convention prévoit une rémunération de l'association pour la gestion de ces avances allant de 2 à 5 % en fonction du degré de remboursement du bénéficiaire de l'avance.

Jusqu'en 2007, l'association provisionnait dans ses comptes la rémunération minimale qu'elle devait percevoir du dispositif, soit 2 %.

A compter de 2008, l'association a changé de méthode de comptabilisation de cette rémunération et comptabilise désormais les intérêts réellement dus en fonction du pourcentage de défaillance totale ou partielle du bénéficiaire de l'avance.

Ces avances auraient dû faire l'objet d'un remboursement à compter du 1^{er} janvier 2011 pour la première fois.

*A compter du 19 janvier 2009, un nouveau dispositif a vu le jour : le dispositif NACRE, pour les bénéficiaires de l'ACRE.

La rémunération perçue par l'association est variable en fonction de différentes phases prévues dans le dispositif.

Au titre de 2009, cette rémunération s'est élevée à 29 003 €.

Au titre de 2010, cette rémunération s'est élevée à 45 779 €.

Au titre de 2011, cette rémunération s'est élevée à 48 882 €.

Au titre de 2012, cette rémunération s'est élevée à 52 144 €.



Annexes aux comptes annuels (suite)**Charges à payer par postes du bilan**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 695
Dettes fiscales & sociales	27 640
Autres dettes	1 256
TOTAL	31 591

AUTRES INFORMATIONS**Contributions volontaires****Valorisation des mises à disposition**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère met à disposition de l'association un bureau de 33 m² représentant un loyer de 3 652.66 € par an.

De plus, elle prend en charge des frais d'affranchissement, d'eau et de photocopies pour un total annuel de 2 456.71 €.

Enfin, l'association bénéficie d'une convention d'hébergement gratuit avec le Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion, non valorisé à défaut de communication de l'information chiffrée.

Valorisation du bénévolat**Bénévolat 2012**

Au titre de l'année 2012, il s'élève à 63 208.00 € et correspond à 1 264.16 heures valorisées à 50 € de l'heure pour les comités d'agrément.

Engagement en matière de retraite

Au 31 décembre 2012, l'Association a un engagement en matière d'indemnités de fin de carrière non significatif eu égard à l'âge de ses salariés.



Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
<i>Autres Créances</i>	194 301
<i>Rabais remises ristour. a obtenir (40980000)</i>	770
<i>Divers produits à recevoir (46870000)</i>	8 053
<i>Produits à recevoir Eden (46873000)</i>	1 268
<i>Par subvention région Rhône Alpes (46874000)</i>	117 000
<i>Par dispositif Nacre (46875000)</i>	22 860
<i>Par cdra (46877000)</i>	44 350
<i>Disponibilités</i>	1 715
<i>Intérêts courus à recevoir (51870000)</i>	1 715
TOTAL	196 016

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance (48600000)</i>	2 018
TOTAL	2 018

Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Total fnp (40810000)</i>	2 695
TOTAL	2 695
Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Pers chges à payer pdts à recevoir (42810000)</i>	0
<i>Provision congés à payer (42830000)</i>	15 144
<i>Charges sociales sur congés à payer (43820000)</i>	7 156
<i>Divers charges à payer (43860000)</i>	181
<i>Etat, charges à payer (44860000)</i>	5 159
TOTAL	27 640

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges à payer (46860000)</i>	1 256
TOTAL	1 256

